

Institut Alain

Assemblée générale – 10 mars 2007 – Mairie du Vésinet

Etaient présents : Mme LANGEVIN, MM. BLONDEL, FOY, GUERY, LEPRAT, MOULINET, VARESE, ZALMANSKI.

L'ordre du jour prévoyait la lecture du Rapport moral et du rapport d'activités 2006. Lecture en est faite par E. Blondel, le texte en est joint au présent compte rendu. Ce rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

M. Moulinet donne alors lecture du rapport comptable et financier 2006, lequel est approuvé à l'unanimité.

Objectifs d'action 2007 : outre les projets développés dans le rapport d'activité, une discussion approfondie évoque la question de l'héritage d'Alain, de sa dispersion et de la nécessité d'un recensement systématique. Les tâches d'édition ont pris le pas sur la nécessaire constitution d'une base de données qui recenserait l'ensemble des œuvres, manuscrits, études disponibles, et des différents lieux, publics et privés, où cet héritage se trouve dispersé. Un tel travail ne pourrait être mené que par des professionnels ou étudiants, et relèverait d'un projet nécessitant des financements particuliers.

En ce qui concerne les prévisions budgétaires, E. Blondel demande à pouvoir acquérir une licence de la version 2007 de la suite Microsoft Office, qui représente pour lui un progrès notable dans les possibilités de composition offertes. Il est prévu également, pour l'essentiel, de publier les *Dédicaces à Marie-Monique Morre-Lambelin* sans l'aide du CNL, de rééditer le recueil *Penser avec Alain* et d'envisager un retraitage du tome I des *Propos d'un Normand*, seul volume épuisé en version brochée. Le sort de la Menuiserie a été évoqué, et si les droits continuaient à baisser, il faudrait envisager la possibilité d'un déménagement, lequel pourrait se faire, Emmanue Blondel transférant une grande partie de l'Institut en vallée de Chevreuse, si la mairie du Vésinet pouvait assurer un stockage accessible du fonds. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Régularisations administratives : l'Assemblée Générale désigne Emmanuel BLONDEL comme codirecteur de l'Institut ALAIN. Il bénéficiera entre autres à ce titre d'une délégation de signature sur le compte CCP de l'Institut.

Budget Prévisionnel

Produits

Ventes de livres	2500
Droits d'auteur	9000
Subvention département	1525
Subvention CNL	1200
Total	14225

Dépenses

Edition	5000
EDF	500
Telecom	500
Licence Microsoft	300
Frais divers	600
Loyer Menuiserie	7104
Total	14004

La vente de livres est prévue en augmentation en raison de la parution du *Cours de Philosophie* de 1900-1901, qui fait d'ores et déjà l'objet d'une forte demande. La subvention CNL indiquée est celle qui a déjà été accordée au titre de la parution de ce volume, et ne préjuge pas de celles que le CNL pourrait à nouveau nous accorder au titre de l'année 2007. On a prévu un fléchissement des droits d'auteur pour tempérer les ardeurs éditoriales, lesquelles sont estimées au maximum, compte tenu de la charge de travail actuelle, mais la reconduction du volume des *Propos d'un Normand* de 1906, même à petit tirage, pourrait s'avérer plus dispendieuse que nos publications ordinaires (le tirage à cinquante exemplaires du « Penser avec Alain » ne revient qu'à environ 200 euros).